



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



# Nouvelle ORIENTATION





## VISION

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence

## ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

## VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | Se respecter et respecter les autres ainsi que les gens auprès de qui nous œuvrons en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des strictes normes de conduite et de rendement dans tout ce que nous faisons.





# MESSAGE DU CHEF

LE MONDE DU MAINTIEN DE L'ORDRE A ÉTÉ TÉMOIN DE NOMBREUX CHANGEMENTS DEPUIS QUE J'AI COMMENCÉ À FAIRE MA PATROUILLE À PIEDS EN 1973, MAIS LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG N'A JAMAIS CONNU DE CHANGEMENTS AUSSI RADICAUX QUE CEUX QUI SE SONT PRODUITS EN 2004.

Le présent rapport annuel souligne certaines mesures que nous avons prises et certains projets que nous avons réalisés en 2004 afin de nous doter d'un service de police mieux structuré et plus progressif pour nos citoyens et nos citoyennes.

J'aimerais souligner les points suivants :

- Les plans pour la mise en œuvre de notre modèle à quatre districts continuent de se réaliser avec l'approbation par le Conseil municipal de la mise en chantier de la station du district de l'est. Ce projet nous aidera à réaliser notre objectif à long terme de substituer quatre districts bien équilibrés aux six que nous avons à l'heure actuelle.
- Nous avons fait un bond énorme dans le domaine de la technologie avec l'adoption du Projet d'intégration des progrès technologiques, qui a nécessité des changements dans nos systèmes de gestion des documents et de coordination.
- Au niveau de la haute direction, nous avons souhaité la bienvenue au nouveau chef adjoint des Services de soutien, Doug Webster, ainsi qu'à trois nouveaux surintendants – Art Stannard, Gord Schumacher et Corrine Scott.
- Nos agents et agentes ont également visé à atteindre une plus grande efficacité dans l'exercice de leurs fonctions en modifiant certaines procédures comme celles qui ont trait à notre politique sur les systèmes d'alarme. Un examen de cette nouvelle politique effectué après six mois a démontré que le nombre de demandes d'intervention accordées pour les appels d'alarme avait diminué en moyenne de 81,5 %.
- La mise sur pied de notre « Équipe verte » a eu pour résultat la fermeture de 105 lieux de culture de la marijuana et la saisie de 3 800 kg de marijuana.
- L'application agressive des règlements contre la prostitution dans la ville a entraîné une réduction de 26 % des infractions à ce chapitre.

L'année ne s'est pas déroulée sans de nombreux défis :

- La mise en marche du nouveau système informatique a lancé nos agents et agentes sur une courbe d'apprentissage particulièrement laborieuse.
- Le nombre d'automobiles volées n'a pas cessé d'augmenter en dépit des initiatives d'application des règlements proactives en vue de combattre ce fléau.
- Le taux d'homicides a également fait un bond à Winnipeg, ce qui n'a pas allégé la charge de travail de nos agents et agentes.

Je suis persuadé que ces défis ne sont pas insurmontables. Je crois en outre que les changements entrepris et les projets réalisés en 2004 nous permettront de mieux aider les Winnipegois et les Winnipegaises à s'édifier une ville où le sentiment d'une plus grande sécurité rendra la vie et le travail plus agréables.

Le chef de police,

J. J. Ewatski



Jack Ewatski, chef



Menno Zacharias,  
chef adjoint



Doug Webster,  
chef adjoint



## STIMULÉS PAR LES GENS QUE NOUS SERVONS

LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG (SPW) S'EST ENGAGÉ À FOURNIR À SES CITOYENS ET CITOYENNES DES SERVICES EN CONSTANTE AMÉLIORATION. DANS LE CADRE DE CET ENGAGEMENT, NOUS DEMANDONS RÉGULIÈREMENT À DIVERSES PARTIES INTÉRESSÉES DE LA COLLECTIVITÉ DE NOUS SUGGÉRER DANS QUELLE DIRECTION ELLES AIMERAIENT VOIR S'ORIENTER NOTRE SERVICE.

Afin de recueillir le plus d'avis et de suggestions possible, nous effectuons tous les deux ans une enquête téléphonique auprès de la population. Nous avons mené notre dernière enquête les 3 et 5 juin 2004 en collaboration avec Dimark Research. Les normes d'agrément du CALEA exigent la tenue d'un sondage d'opinion.

On a demandé à plus de 600 personnes quelle était leur opinion générale sur la qualité des services de police à Winnipeg.

- 71 % des personnes interrogées ont déclaré le SPW bon ou excellent, tandis que 3,5 % l'ont déclaré médiocre ou déplorable. Ce niveau de satisfaction a augmenté de 1 % par rapport aux résultats de 2001 et de 10 % par rapport à ceux de 1999.
- 94 % des Winnipegois et des Winnipegaises se sentaient en sécurité dans leur quartier pendant la journée, comparativement à 91 % en 2001. Les résultats de cette enquête sont les meilleurs qu'on ait jamais obtenus.

- 63,5 % des Winnipegois et des Winnipegaises se sentaient en sécurité dans leur quartier pendant la nuit, comparativement au 56 % obtenu dans l'enquête de 2001, ce qui représente une amélioration importante par rapport aux enquêtes de 1993, 1995, 1997 et 1999.

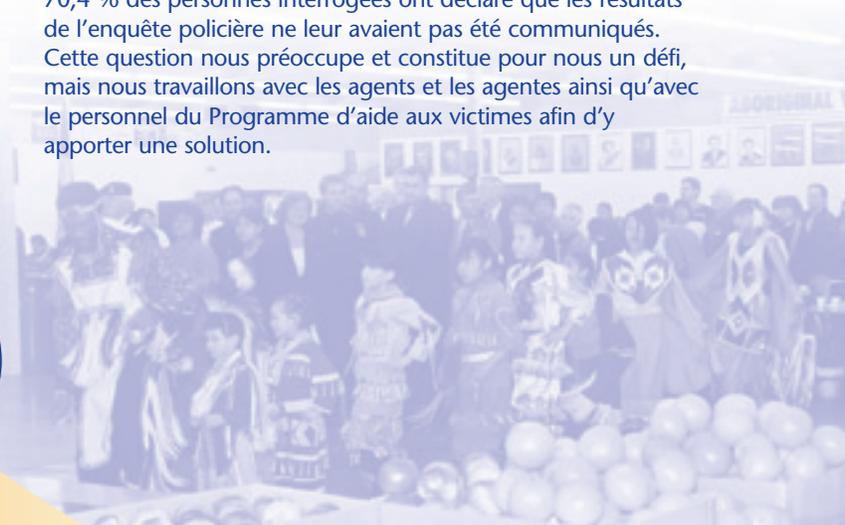
Aux personnes qui exigeaient une application plus stricte des règlements de la circulation, on a demandé quelles infractions elles trouvaient les plus graves. Les quatre réponses les plus fréquentes étaient :

- excès de vitesse (45 %) (37 % en 2001);
- brûler les feux rouges ou jaunes (17 %) (réduction importante du 29 % qui existait avant l'installation des caméras de sécurité aux intersections);
- conduite avec facultés affaiblies (15 %);
- défaut de signaler un changement de voie (9 %).

Une forte majorité (86,7 %) des Winnipegois et des Winnipegaises ont approuvé l'installation des caméras de sécurité aux intersections, comparativement à 81 % en 2001.

L'enquête a également démontré que 78 % des personnes interrogées se sont dites satisfaites de la suite donnée par la police à leurs appels de service, et 83 % de celles qui ont signalé un incident ont reconnu que la police s'était rendu sur les lieux dans un temps raisonnable.

L'enquête a également indiqué où des améliorations sont nécessaires; surtout en ce qui a trait à la communication de rapports périodiques aux personnes qui ont déposé des plaintes. 70,4 % des personnes interrogées ont déclaré que les résultats de l'enquête policière ne leur avaient pas été communiqués. Cette question nous préoccupe et constitue pour nous un défi, mais nous travaillons avec les agents et les agentes ainsi qu'avec le personnel du Programme d'aide aux victimes afin d'y apporter une solution.



# FORMATION D'UNE BASE PLUS SOLIDE EN LEADERSHIP

L'ANNÉE 2004 A VU L'ADOPTION DE CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LA HAUTE DIRECTION DU SPW AINSI QUE LE MAINTIEN EN PLACE DE BON NOMBRE DE CADRES SUPÉRIEURS.

**Le chef Ewatski a signé la prolongation de son contrat avec la ville de Winnipeg.** Ayant occupé le poste de chef de police depuis 1998, le chef Ewatski continuera son mandat jusqu'à la fin de 2008.

**Doug Webster a été promu au rang de chef de police adjoint, Services de soutien.** Membre du Service de police pendant 28 ans, le chef adjoint Webster est responsable de la gestion globale et du fonctionnement efficace des Services de soutien ainsi que de la gestion des ressources.

**Le rang de surintendant a été réintroduit dans le Service.** Ce rang avait été éliminé à la fin des années 1990 à l'occasion d'une restructuration générale afin de réduire le nombre de paliers de gestion dans tous les services de la ville de Winnipeg.

Depuis lors, la complexité croissante du système de justice pénale, les stratégies d'enquêtes et les questions de droit ainsi que les nouvelles questions de premier plan, ont alourdi les fardeaux à tous les paliers du Service.

En plus d'alléger la charge de travail quotidienne des inspecteurs, la réintroduction du rang de surintendant aide aussi à répondre aux besoins à long terme du Service en matière de planification.

**Afin de mettre en œuvre son orientation stratégique et de favoriser les prises de décision et la planification à long terme, le Service a remanié les comités suivants :**

- le comité du chef est composé du chef de police, de deux chefs adjoints, de trois surintendants et du directeur des questions stratégiques administratives. Le comité du chef se réunit tous les jours afin de recevoir des informations et d'étudier des questions opérationnelles et administratives.

- le comité des cadres supérieurs est composé du chef de police, de deux chefs adjoints, de trois surintendants, du directeur des questions stratégiques administratives, du directeur des relations publiques, du directeur des finances, du directeur des ressources humaines et de l'avocat-conseil. Le comité des cadres supérieurs se réunit toutes les semaines afin d'étudier des questions plus générales ayant trait à la gestion du Service.
- le groupe des cadres supérieurs comprend le chef de police, deux chefs adjoints, trois surintendants et tous les cadres supérieurs civils et policiers du SPW. Le groupe des cadres supérieurs se réunit tous les mois afin de partager des renseignements et d'obtenir des suggestions sur les questions qui touchent l'ensemble de l'organisation.



# RECRUTEMENT : PREMIERS JALONS VERS UN AVENIR PLUS BRILLANT

COMME LA PLUPART DES SERVICES DE POLICE AU CANADA, LE SPW A VU DE PLUS EN PLUS D'AGENTS ET D'AGENTES AYANT DE NOMBREUSES ANNÉES D'EXPÉRIENCE PARTIR À LA RETRAITE ET A DÛ RELEVER LE DÉFI DE LES REMPLACER.

En 2004, 45 agents et agentes nous ont quitté pour prendre leur retraite, chacun ayant en moyenne 27,93 années de service. L'équipe de recrutement de la Division des ressources humaines s'est attaquée à ce problème en lançant une campagne de recrutement agressive qui met en évidence le fait qu'une carrière de policier peut être pleine de défis, passionnante et gratifiante.

La campagne a permis de former deux classes à partir des 957 personnes qui ont présenté leur demande, et 47 candidats ont pu être envoyés à l'Académie de police. En outre, six candidats ont pu faire l'objet d'un recrutement latéral.

La campagne comprenait des affiches à l'arrière des autobus, des messages radio, des annonces sur les écrans des salles de cinéma locales, des séances d'information pour les candidats au poste d'agent et des annonces sur la station du répertoire de câblodistribution locale, sur notre propre site Web ainsi que dans les journaux de Winnipeg et à travers la province.

L'équipe de recrutement a également agrandi sa niche commerciale en faisant du recrutement proactif dans les universités et les collèges locaux et en ayant recours à la publicité par objet telle qu'une annonce pleine page dans un journal local qui explique la complexité du processus de recrutement.

La Division des ressources humaines a également tenu un Salon des carrières comportant des exposés didactiques qui expliquent la procédure de sélection et d'embauchage au poste d'agent de police. Des agents et des agentes étaient sur les lieux pour fournir de l'information sur plusieurs postes du personnel civil dans les secteurs tels que le Centre des communications ainsi que sur les activités de bénévolat au sein du Service. Le Salon a attiré 466 personnes intéressées. Les membres de l'équipe de recrutement des ressources humaines ont également participé à 16 Salons des carrières ou de l'emploi partout dans la province, atteignant ainsi un grand nombre de recrues éventuelles.

## L'ACADÉMIE DE POLICE MAINTIEN LE DYNAMISME DU SERVICE

La formation continue est un des éléments essentiels de notre mandat de spécialistes du maintien de l'ordre. En 2004, l'Académie de police a offert 140 cours spécialisés à 2 130 agents et agentes de police et à 165 civils. Le Service a également offert des séances d'information à 165 membres d'organismes de l'extérieur.

Fait à noter, l'Académie a introduit un nouveau **Cours de formation par scénarios dynamique** qui offre une nouvelle méthode de formation des agents et agentes sur la sécurité. Elle présente des scénarios réalistes qui reproduisent des situations du monde réel. Cette formation a été donnée aux classes de recrues au cours des deux dernières années et est maintenant offerte aux quarts et aux unités en service.

La Division de la formation a également repris le cours populaire intitulé **Courtroom Survival Course**. Les agents et agentes y reçoivent des instructions sur la préparation préalable à la comparution devant le tribunal, sur les questions d'ordre juridique et sur les formalités de procédure qui rehausseront leur présentation devant le juge.



# FRANCHIR LE CAP GRÂCE À LA NOUVELLE TECHNOLOGIE

À 5 HEURES, LE 20 AVRIL, LE SPW A MIS EN MARCHÉ UN NOUVEAU SYSTÈME DE COORDINATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (CAO) ET DE GESTION DES DOCUMENTS. CETTE INITIATIVE COMPRENAIT LE REMPLACEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE MOBILE ET DU RÉSEAU LOCAL SANS FIL. LA NOUVELLE TECHNOLOGIE REMPLAÇAIT LES SYSTÈMES EXISTANTS QUI ÉTAIENT SUR LE POINT DE DEVENIR PÉRIMÉS ET AVAIENT ATTEINT LEUR CAPACITÉ MAXIMALE.

Ces nouveaux systèmes procurent aux membres du SPW l'information et les outils dont ils ont besoin pour mieux servir les Winnipegois et les Winnipegaises. Cette évolution permet également au SPW de réduire le chevauchement des tâches en établissant un point d'enregistrement unique de toutes les données, et ce, aussi près que possible de leur source.

Ce projet, qui satisfait et est même supérieur aux normes nationales en matière d'échange et de sécurité des données, permet aux agents et aux agentes de police d'échanger des renseignements confidentiels avec d'autres services de police de façon plus efficace, sécuritaire et transparente.

Il a fallu consacrer 3 627 jours de formation à la mise en service du nouveau système. Les classes se déroulaient nuit et jour et même en fin de semaine afin de respecter l'échéancier rigoureux de cette gigantesque initiative.

Le transfert au nouveau système a présenté de nombreux défis. Quelques légères difficultés ont surgi en ce qui concerne le fonctionnement non urgent et le service à la clientèle, mais elles étaient prévues et ont été vite résolues grâce à la surveillance continue et à l'affectation à court terme de personnel pour les travaux en retard et les besoins de formation additionnelle. Au cours du transfert, le nouveau et l'ancien systèmes informatiques ont fonctionné parallèlement pendant quelque temps, étape nécessaire pour assurer la précision du fonctionnement.

Pendant le transfert, les responsables ont eu l'aide :

- d'un service de dépannage doté de policiers, mis sur pied pour aider les usagers de première ligne à résoudre leurs problèmes techniques et opérationnels;
- de forums qui ont eu lieu dans chaque division et unité pour permettre aux membres de faire part des difficultés que leur suscite le nouveau système informatique;
- du nouveau bulletin d'information *TAP Briefings*, dont l'objet est de fournir aux membres des renseignements à jour sur le nouveau système informatique.

Le Projet d'intégration des progrès technologiques a nécessité un investissement financier important. Nos fournisseurs se sont engagés à nous fournir des mises à jour périodiques qui vont protéger notre investissement dans la technologie actuelle et future.





## PRENDRE LA BONNE DÉCISION : NOUVEAU SYSTÈME DE HIÉRARCHISATION DES APPELS

LE PERSONNEL DU CENTRE DES COMMUNICATIONS A JOUÉ UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME DE HIÉRARCHISATION DES APPELS. IL S'AGISSAIT D'INSTALLER UN SYSTÈME DE HIÉRARCHISATION DES APPELS NUMÉRIQUE PLUS ÉVOLUÉ QUI UTILISE LES 10 NIVEAUX DISPONIBLES DANS LE NOUVEAU SYSTÈME CAO.

Le nouveau système reflète mieux la gravité du danger et le degré d'urgence.

La priorité absolue est accordée aux cas où la vie des personnes est menacée. Dans l'ordre décroissant, la priorité passe aux crimes contre les personnes et ensuite aux crimes contre les biens. Un autre facteur dont le système tient compte est le temps écoulé depuis l'incident et le lieu où se trouve la personne suspecte.

Les citoyens et les citoyennes que nous protégeons sont mieux servis par ces changements.

### GARDER LES LIGNES DE COMMUNICATION OUVERTES

Le Service a également modernisé ses postes de radio portatifs.

Les nouvelles radios portatives Motorola XTS 2500 sont plus légères et plus faciles à porter. Leur qualité sonore est meilleure et l'efficacité accrue des batteries assure un temps de conversation plus long. Fabriquées conformément à des spécifications militaires plus rigoureuses, leur temps de réponse au réseau est plus court et leur fonctionnement numérique accroît la sécurité de réseau.

La conception des nouvelles radios s'inspire de la technologie APCO 25 – la nouvelle norme fonctionnelle et technique qui régit les radios bidirectionnelles numériques utilisées pour la sécurité publique. En plus d'avoir une capacité quatre fois plus élevée que celle de l'ancien réseau, le nouveau système permet des radiocommunications partout au Manitoba et assure une meilleure liaison dans les immeubles. À l'heure actuelle, le réseau du Service de police comprend 933 postes radio.



# MODÈLE À QUATRE DISTRICTS

LE SERVICE A FAIT UNE PERCÉE IMPORTANTE EN CE QUI CONCERNE L'AMÉLIORATION DE NOTRE INFRASTRUCTURE MATÉRIELLE.

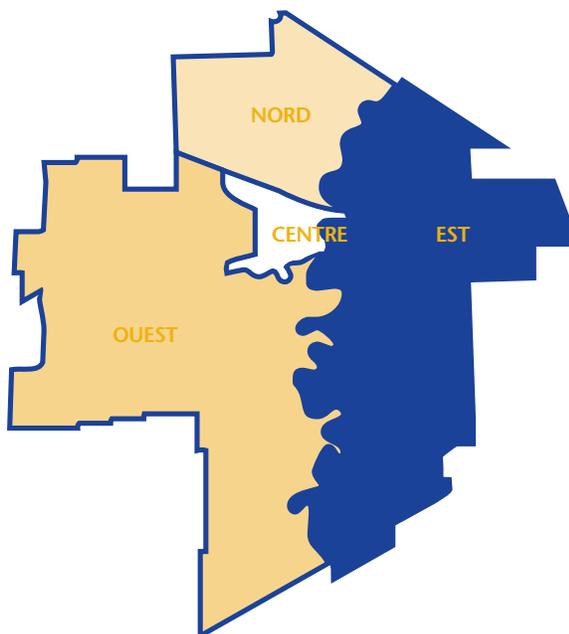
Le 21 juillet, le Conseil municipal a approuvé la construction, en 2005, du nouveau poste de police du district de l'est, une année plus tôt qu'il est indiqué dans les prévisions quinquennales des immobilisations de la ville.

Une parcelle du terrain vague située au 501, chemin Panet, près de l'angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Lagimodière et de l'avenue Regent, a été choisie comme emplacement du nouveau poste.

Des plans ont également été dressés pour :

- la mise en chantier de notre nouveau Centre des communications de secours (situé au 700, promenade Assiniboine Park, deuxième étage) dont l'achèvement est prévu pour 2006;
- le projet de remplacement du parement de l'Immeuble de la sécurité publique qui commencera en 2006. Les travaux se dérouleront sur une période de deux ans, mais seulement pendant 40 semaines chaque année. Ces travaux nous obligeront à exercer nos fonctions d'une façon quelque peu différente. Après que le personnel des districts 4 et 5 aura déménagé dans le nouveau poste de police, les anciens postes abriteront temporairement certains membres du personnel de l'Immeuble de la sécurité publique dont le déménagement deviendra nécessaire à cause des travaux de remplacement du parement de cet immeuble.

## MODÈLE À QUATRE DISTRICTS DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG



## EXPANSION DU MODÈLE DE PATROUILLE COMMUNAUTAIRE

Le modèle de patrouille communautaire du Service de police, mis à l'essai dans les divisions 13, 14 et 15 pendant l'année 2003, a été adopté officiellement pour ces divisions en 2004 et mis en vigueur dans les divisions 12 et 16.

Ce modèle nous permet de répondre aux demandes d'intervention d'une façon plus stratégique en nous donnant accès aux ressources suivantes :

- la disponibilité accrue d'unités de deux agents ou agentes pour les demandes d'intervention prioritaire;
- la possibilité de fournir des ressources suffisantes pour répondre aux demandes d'intervention non urgentes;
- l'accès ininterrompu aux centres de services du SPW pendant les périodes-clés;
- la possibilité d'accorder plus de temps aux membres des patrouilles communautaires de chaque division pour les enquêtes complémentaires.



# EFFICACITÉ ACCRUE

## ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE POLITIQUE RÉGISSANT LES SYSTÈMES D'ALARME

En collaboration avec les compagnies d'alarmes de Winnipeg, le SPW a adopté une nouvelle politique sur les interventions en cas d'alarme pour la ville de Winnipeg en ce qui a trait aux fausses alarmes.

La politique s'inspire du principe voulant que l'obligation d'intervenir en cas d'une fausse alarme repose sur l'industrie des alarmes, les propriétaires des locaux, le détenteur de clé ou le gardien privé. Le Service de police de Winnipeg jouait auparavant le rôle de système de vérification des avertisseurs d'effraction. En conséquence, le Service a fait intervenir des voitures de patrouille de deux agents ou agentes pour plus de 24 000 fausses alarmes en 2001 et pour plus de 22 000 en 2002.

La nouvelle politique est fondée sur un système de vérification des interventions. Cette politique prévoit ce qui suit :

- la police n'intervient dans le cas d'une alarme résidentielle ou commerciale qu'après que la compagnie d'alarme a tenté de vérifier la légitimité de l'alarme;
- dans les cas d'autres types alarmes résidentielles ou commerciales, la police n'intervient que si la compagnie d'alarme confirme qu'une activité criminelle a eu lieu;

- il y a confirmation d'une activité criminelle si la compagnie d'alarme confirme le déclenchement de deux zones d'alarme distinctes et une tentative a été faite de communiquer avec les locaux ou si le personnel de sécurité présent découvre des signes d'effraction;
- dans le cas d'une alarme pour attaque à main armée, la police intervient comme à l'ordinaire;
- dans le cas d'une alarme sonore, la police n'intervient que s'il est confirmé qu'il y a eu activité criminelle.

Un examen de cette initiative effectué après six mois a démontré que le but recherché avait été atteint puisque le nombre de fausses alarmes avait beaucoup diminué. Ainsi, un plus grand nombre d'agents et d'agentes peuvent répondre aux urgences.

Si l'on met les statistiques des mois de mai à octobre 2004 en parallèle avec celle des mêmes mois de 2003, on constate ce qui suit :

- une réduction moyenne de 82,8 % du nombre total d'appels d'alarme;
- une réduction moyenne de 81,5 % du nombre de demandes d'intervention accordées pour les appels d'alarme;

Les statistiques démontrent à l'évidence une forte réduction de ce type de demande d'intervention. La réduction du nombre de fausses alarmes a eu pour conséquence qu'en 2004 il a fallu seulement 2,3 années-personne d'agent ou d'agente pour répondre aux appels d'alarmes, tandis qu'en 2003 il a fallu 10,1 années-personne. Un avantage qu'il est toutefois plus difficile de mesurer est le nombre de risques que le public et les agents et agentes ont pu éviter par suite de la réduction du nombre de réponses aux fausses alarmes. La réduction du nombre de demandes d'intervention aux appels d'alarme a également allégé la charge de travail du personnel du Centre de communications de la police 911.

Le Service de police considère toujours les systèmes d'alarme comme ayant un effet dissuasif réel contre les effractions car celles-ci se produisent rarement dans les locaux dotés d'un tel système.



# VÉRIFICATION SIMPLIFIÉE DES CASIERS JUDICIAIRES

LE BUREAU DES RELEVÉS JUDICIAIRES DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG TRAITE ANNUELLEMENT DES MILLIERS DE CASIERS JUDICIAIRES. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE DEMANDES DE VÉRIFICATION N'A CESSÉ D'AUGMENTER. AVANT D'EMBAUCHER DU PERSONNEL OU DES BÉNÉVOLES, LES EMPLOYEURS, LES GROUPES COMMUNAUTAIRES DE BÉNÉVOLES, LES ÉCOLES, LES CLUBS DE SPORT ET D'AUTRES ORGANISMES EXIGENT MAINTENANT UNE VÉRIFICATION DES CASIERS JUDICIAIRES.

En conséquence, le Bureau traite quotidiennement plus de 160 demandes de vérification présentées en personne. Auparavant, la personne devait attendre pendant qu'on donnait suite à sa demande.

Étant donné le nombre accru de demandes et la prolongation de la durée d'attente, le Service exige, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, une période de dix jours ouvrables pour le traitement des demandes.

Quiconque désire procéder à une vérification de casier judiciaire peut présenter sa demande en personne au Bureau des relevés judiciaires, accompagnée d'une preuve de paiement et de pièces d'identité acceptables. Après avoir vérifié les pièces d'identité, les commis procèdent à une vérification de base du casier. Vient ensuite l'étape de la vérification proprement dite, et la personne peut s'attendre à recevoir par la poste un certificat de vérification du casier judiciaire, accompagné de quatre copies certifiées conformes, dans un délai de dix jours.

Le Service de police de Winnipeg estime que les gens préféreront cette méthode à la nécessité d'attendre jusqu'à trois heures pour obtenir une vérification.

## REFONTE DU MANUEL

Les membres de la Division du développement organisationnel et du soutien ont entrepris l'immense travail de refonte des manuels courants du Service. Notre objectif est de produire un unique manuel de police qu'il sera facile de tenir à jour et d'utiliser.

## APPELS CONCERNANT LES ANIMAUX DOMESTIQUES

L'Agence des fourrières de la ville de Winnipeg et le SPW ont annoncé une nouvelle politique en ce qui a trait aux appels de service concernant les animaux domestiques. Auparavant, le SPW s'occupait des appels du grand public concernant les aboiements de chiens et les animaux en liberté. Ces appels étant de faible priorité, il arrivait souvent que la police n'intervenait pas au moment opportun. Afin qu'il soit mieux satisfait aux besoins du public et que les agents et les agentes puissent s'occuper sans délai des problèmes plus urgents, l'Agence des fourrières traite maintenant toutes les demandes d'intervention concernant les animaux domestiques au moyen d'une ligne téléphonique 24 heures.



# LA POLICE DANS LA RUE

## PROGRAMME COP ON THE BLOCK

Le SPW a pris une nouvelle initiative visant à accroître la présence policière dans les quartiers de plus en plus peuplés du centre-ville et de la Bourse aux heures de pointe.

L'objectif du programme est de faire en sorte que les Winnipegois et les Winnipegaises qui se rendent au travail ou en reviennent ne soit pas harcelés par les mendiants, les marginaux des rues et les trafiquants de drogues. Les planchistes et les cyclistes qui circulent sur les trottoirs compromettent également la sécurité des piétons. Les agents et agentes de l'unité d'aide à la communauté de l'avenue Portage surveillent les secteurs à risque afin que les visiteurs et les travailleurs du centre-ville puissent se sentir en sécurité. Circulant à pied ou

en voiture de patrouille, les agents et les agentes affectés à ce programme surveillent les rues chaque jour de 8 heures à 9 heures, de midi à 13 heures et de 16 h 30 à 17 h 30, sauf le dimanche.

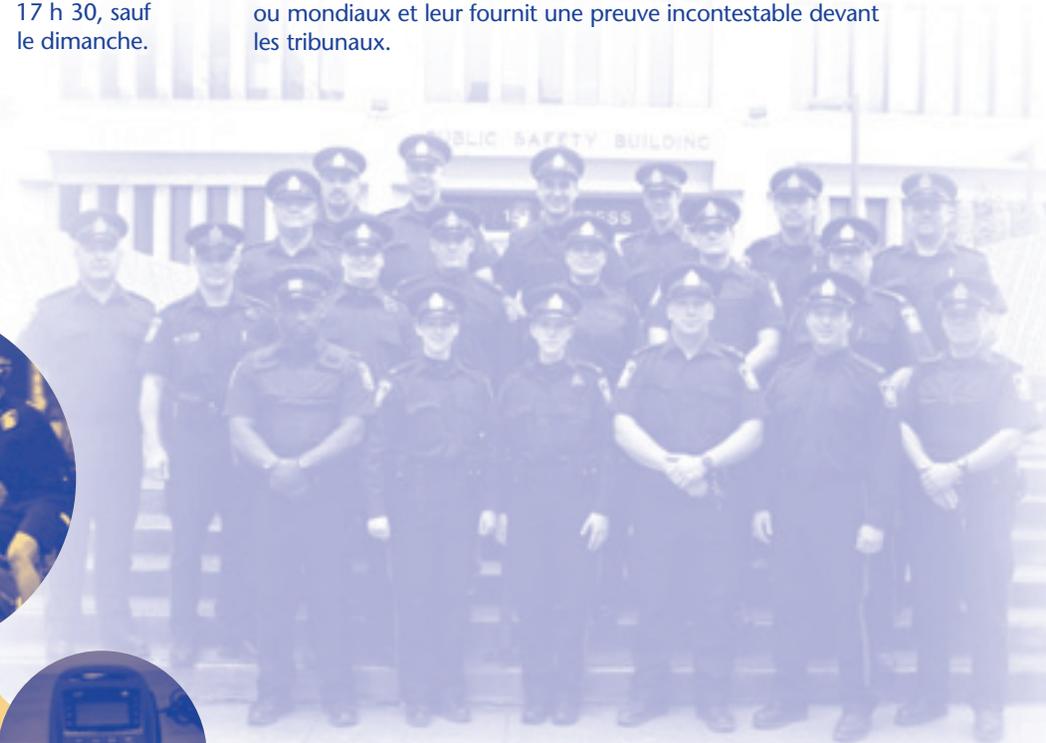


## UNE MESURE PLUS EFFICACE CONTRE LE CRIME COMMERCIAL

Grâce à la générosité d'une entreprise privée, les agents et les agentes d'exécution de Winnipeg-Nord disposent d'un lecteur de cartes magnétiques qui peut déceler les cartes falsifiées.

Cet outil d'enquête permet aux agents et aux agentes de repérer les cellules de crime organisé et, en fin de compte, d'empêcher qu'elles ne profitent du crime qui consiste à glisser une carte dans un dispositif semblable à celui qu'on utilise à un point de vente pour faire un achat au moyen d'une carte de débit. Le lecteur de cartes décode les renseignements que contient la bande électromagnétique et les compare aux renseignements inscrits sur la surface de la carte. Si les renseignements ne correspondent pas, le lecteur imprime les renseignements codés sur la carte, y compris le numéro de carte, le nom du titulaire du compte ainsi que le nom de l'émetteur de crédit et son numéro de contact. La date, l'heure et le nom de l'agent ou de l'agente peuvent y être inscrits pour faire du document une pièce à conviction.

Sans compter l'avantage d'un partenariat avec le secteur privé afin d'empêcher les pertes, le lecteur de cartes fournit aux agents et aux agentes un autre moyen d'identifier les membres du crime organisé qui ont établi des liens nationaux ou mondiaux et leur fournit une preuve incontestable devant les tribunaux.



# DÉBARRASSER NOS RUES DES DROGUES ILLICITES

LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE DES DROGUES ILLICITES DANS NOTRE VILLE ÉTAIT TRÈS IMPORTANTE POUR TOUS LES MEMBRES DU SERVICE EN 2004.

Les membres du Bureau des enquêtes criminelles ont exécuté des projets à long terme et à court terme contre le commerce de la drogue, tandis que des agents et des agentes en uniforme procédaient chaque jour à des arrestations et à des saisies de drogues.

Un total de 871 suspects ont été inculpés d'infractions liées à la drogue, notamment la marijuana, la cocaïne, le crack, le hachisch, ecstasy, le L.S.D., la méthamphétamine, la psilocybine et divers comprimés.

Pour combattre les lieux de culture clandestins, le Service a créé « **L'équipe verte** » – un groupe d'agents et d'agentes en uniforme représentant chaque division – et lui a confié la tâche de relever ce défi directement en se servant des connaissances acquises en parcourant les rues confiées à leur surveillance.

En 2004, l'équipe a procédé, avec la collaboration d'agents et d'agentes de toutes les branches du Service, à effectué 105 descentes de police dans des lieux de culture de la marijuana et a saisi 30 000 plants et 3 800 kilogrammes de marijuana valant presque 34 millions de dollars. La police a appréhendé 104 hommes et 20 femmes et a porté plus de 330 accusations se rapportant à la culture de la marijuana.

La valeur marchande totale des biens saisis se chiffre à 33 829 540 \$. Un montant additionnel de 118 000 \$ en espèces a également été saisi.

Fait à noter, de la marijuana et du matériel valant plus de six millions de dollars ont été trouvés en décembre dernier dans un entrepôt du quartier de la Bourse. Cette descente de police a entraîné la découverte de deux autres lieux de culture de la marijuana ayant une valeur globale de deux millions de dollars.

Dans une autre initiative commune, les membres de la Section du crime organisé et de la Section des drogues ont entrepris le projet surnommé « **Othello** » visant à repérer les cellules locales de distribution de la drogue.

Des preuves suffisantes ayant été réunies pour obtenir des mandats d'arrestation et de perquisition, les agents et les agentes ont exécuté 14 mandats dans toute la ville sous l'inculpation de complot en vue de faire le trafic de la marijuana et de la cocaïne et d'infraction en matière de produits de la criminalité. Le projet a permis d'appréhender 35 personnes et de saisir :

- 1,75 kilogrammes de cocaïne;
- 14 lb de marijuana;
- 150 plants provenant de lieux de culture;
- des quantités moins importantes de méthamphétamine et d'ecstasy;
- 250 000 \$ en espèces canadiennes et 7 000 \$ en espèces américaines.

Bien que cette initiative ait été l'une des plus importantes de la Section du crime organisé, elle n'a pas été la seule. Nos agents et nos agentes ne cessent de poursuivre agressivement les individus dont les activités illégales compromettent la sécurité des Winnipegois et des Winnipegaises.



# RÉFRÉNER LA PROSTITUTION DE RUE

## LE PROJET « SO LONG JOHN »

L'été dernier, la Section des mœurs, en collaboration avec les agents et les agentes en uniforme de tous les districts et les agents et les agentes de police communautaire, a lancé un programme très efficace surnommé – *So Long John* – visant à combattre la prostitution dans notre ville grâce à une application agressive des règlements.

Ce projet, qui a été repris en 2004, a connu un vif succès. Le projet a été élargi en 2004 pour englober tous les endroits de la ville où la prostitution constitue un problème évident tels que les tronçons populeux de l'avenue Selkirk, de l'avenue Pritchard, de la rue McKenzie et de l'avenue Flora.

Le Service s'est engagé à réduire la présence de l'industrie du sexe dans notre ville. La plupart des travailleurs et des travailleuses de l'industrie du sexe étant des résidents des quartiers, la Section des mœurs ne peut s'attaquer à ce problème sans faire face à des défis singuliers. Puisque ce crime donne lieu à un taux de récidive élevé, il importe que les agents et les agentes concertent leurs efforts afin de garantir aux Winnipegois et aux Winnipegaises une vie paisible dans leur collectivité.

## OPÉRATION « SNAPSHOT »

Le SPW a créé une nouvelle page Web destinée aux Winnipegois et aux Winnipegaises qui vivent dans les secteurs que fréquentent les travailleurs et les travailleuses de l'industrie du sexe et leur clientèle. Les propriétaires et leurs familles nous ont souvent fait part de la frustration et des craintes qu'ils éprouvent au spectacle de la prostitution qui se pratique dans les rues et les ruelles et sur les trottoirs de leurs quartiers. En réponse à ces craintes, la Section des mœurs a mis ce projet en place avec l'appui et l'aide financière de la ZAC du secteur ouest de Winnipeg.

La page Web affiche des vidéoclips pris au hasard de la circulation routière et piétonnière dans les secteurs que fréquentent les travailleurs et les travailleuses de l'industrie du sexe et leur clientèle. Le SPW reconnaît que les personnes qui figurent dans ces vidéoclips ne sont pas toutes des travailleurs ou des travailleuses de l'industrie du sexe ou leurs clients. C'est pourquoi les visages des personnes et les plaques d'immatriculation des véhicules ont été rendus flous.

Le but recherché est de dissuader les clients de la prostitution de rue de fréquenter les quartiers résidentiels. Il ne s'agit PAS de dévoiler publiquement l'identité de quiconque. Ce projet est sans précédent et le premier du genre au Canada.



Photo offerte par le Winnipeg Free Press

# METTRE UN FREIN AU VOL D'AUTOMOBILES

WINNIPEG A CONNU EN 2004 UNE AUGMENTATION ALARMANTE DU NOMBRE DE VOLS D'AUTO. EN TOUT, 13 306 VOLS D'AUTO ONT ÉTÉ SIGNALÉS, CE QUI CONSTITUE UNE HAUSSE DE 31 % PAR RAPPORT À 2003.

Les neuf membres de l'Unité des véhicules volés se sont lancés énergiquement à la poursuite des contrevenants qui méprisent aussi effrontément les droits des autres citoyens en volant leurs véhicules. L'Unité s'est associée avec la Direction des services de probation de la province, la Direction des poursuites et de la sécurité publique ainsi qu'avec des patrouilleurs en uniforme de chacune des six divisions du Service afin d'élaborer une stratégie intégrée contre le vol d'automobiles. Travaillant en collaboration, ces intervenants se sont efforcés d'identifier, d'observer, de surveiller et d'incarcérer les voleurs d'autos. Le but est de décourager les vols d'auto.

Les enquêteurs de l'Unité des véhicules volés du SPW modifient fréquemment leurs quarts de travail afin de pouvoir procéder à des contrôles conditionnels (couvre-feu) des contrevenants à risque élevé. Les méthodes d'établissement des mandats ont aussi été rationalisées afin de permettre les arrestations en temps opportun en cas d'intrusions, de détenus illégalement en liberté et de suspensions d'ordonnance de surveillance communautaire.

L'Unité des véhicules volés a également fait preuve de diligence en ce qui concerne :

- la comparaison par deux experts en dactyloscopie des empreintes digitales relevées sur les véhicules volés retrouvés;
- l'aide accordée aux divisions de membres en uniforme dans le cadre de projets spéciaux visant des secteurs à haute fréquence de vols comme les centres commerciaux et les aires de stationnement;
- le déploiement des voitures-appât, que fournit l'Assurance publique du Manitoba, dans des zones où l'Unité a noté une tendance élevée en matière de vols d'autos;
- la surveillance des voleurs d'autos connus et actifs ainsi des endroits qui sont la cible fréquente des voleurs d'autos;
- la visite fréquente des ateliers et la collaboration avec d'autres organismes afin de refréner les activités illégales associées aux ateliers de cannibalisation et de renumérotation des véhicules;

- le suivi et la vérification des indices donnés par Échec au crime et d'autres sources de renseignement se rapportant aux vols d'automobiles.

En dépit de tous les efforts que l'Unité déploie en matière d'application préventive de la loi, il est essentiel que tous les propriétaires de véhicule reconnaissent l'importance des dispositifs antivols comme le verrouillage de la direction et des interrupteurs d'allumage si l'on veut mettre un frein au vol d'automobiles.

L'Assurance publique du Manitoba signale qu'il n'y a environ que 15 pour cent des 358 035 propriétaires inscrits de véhicules à Winnipeg qui ont recours à de telles mesures de prévention. Au nombre des véhicules déclarés volés et retrouvés en 2004, il y en avait environ 17 pour cent qui étaient munis d'un dispositif de verrouillage de la direction qui n'avait pas été utilisé. Un autre moyen de défense important est l'interrupteur électronique de l'allumage, soit le dispositif considéré comme le plus efficace pour protéger un véhicule.

L'importance pour les propriétaires de véhicules de recourir à de telles mesures de prévention est un message que le Service de police de Winnipeg continuera de diffuser en 2005.



## RUES SÉCURITAIRES

### DOUZE AUTRES INTERSECTIONS SONT DOTÉES D'UNE CAMÉRA DE SÉCURITÉ

2004 marque la troisième année d'un contrat de cinq ans concernant l'installation de caméras de sécurité à l'intersection de rues. Douze nouvelles caméras ont été installées, ce qui porte leur nombre total à 36.

En 2004, le SPW a remis 135 768 contraventions de photosurveillance. La vitesse la plus élevée pour laquelle une contravention de photosurveillance a été émise est 115 kilomètres à l'heure au-dessus de la limite de vitesse. Le contrevenant s'est fait photographier à l'intersection de Portage et Cavalier alors qu'il roulait à 175 kilomètres à l'heure dans une zone de 60 kilomètres. Le même contrevenant se faisait de nouveau prendre 30 minutes plus tard à l'intersection de Moray et Lodge. Il roulait alors à 65 kilomètres à l'heure dans une zone de 50 kilomètres.

La vitesse la plus élevée enregistrée par les unités mobiles était de 85 kilomètres à l'heure au-dessus de la limite de vitesse (145 kilomètres à l'heure dans une zone scolaire de 60 kilomètres).

Depuis décembre 2003, nous affichons sur notre site Web les statistiques mensuelles se rapportant à la circulation, y compris celles de la photosurveillance par emplacement.



### PARTICIPATION DU COUREUR AUTOMOBILE CANADIEN À RUES SÉCURITAIRES

L'éducation et la sensibilisation continuent d'être les piliers du programme *Rues sécuritaires*. Notre message a reçu un élan nouveau de la part du premier coureur canadien et du champion de la course de 2003. Le gagnant Paul Tracy (CART) a offert son soutien au programme Rues sécuritaires en participant bénévolement à un ensemble d'annonces radio et d'affiches publicitaires. Le financement de la campagne de sensibilisation du public est provenu directement du programme de photosurveillance.

### COURSES AUTOMOBILES

L'Unité de la circulation du Service de police de Winnipeg, la Manitoba Association of Auto Clubs, la Direction de l'inspection des véhicules du Manitoba et le Manitoba Safety Council ont conjugué leurs efforts afin de tenir une campagne de sensibilisation du public à la sécurité. Cette campagne visait à résoudre certains problèmes associés aux courses automobiles en été.

Des agents qualifiés ont inspecté des véhicules modifiés et signalés aux conducteurs les problèmes réels ou en puissance qu'ils ont relevés sur les véhicules. Il y a eu également échange de renseignements sur les coûts et les conséquences possibles des infractions connexes au *Code de la route*.

Les courses automobiles sont devenues monnaie courante le dimanche soir à Winnipeg, l'avenue Portage étant leur endroit de prédilection.

### METTRE UN FREIN À LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Le programme de vérification ponctuelle du temps des fêtes du Service de police de Winnipeg a été appliqué en décembre. Le Service a procédé à des contrôles routiers à des endroits bien en vue à proximité de secteurs où la consommation d'alcool était la plus probable. Il en est résulté que l'équipe a porté 65 accusations de conduite avec facultés affaiblies/au-dessus de la limite légale/refus de l'alcootest en 2004, comparativement à 22 en 2003.

# PARTENARIAT AVEC LA COLLECTIVITÉ

## L'UNITÉ DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES EST ESSENTIELLE AU TRAVAIL DE POLICE PROACTIF

La connaissance est une arme puissante contre le crime – et pour rendre la collectivité plus sécuritaire.

Les sections qui composent l'Unité des relations communautaires ont été très actives en 2004, fournissant des renseignements importants aux citoyens, jeunes et vieux et de toutes les parties de la ville.

La **Section de la prévention du crime** a fait 305 exposés auxquels ont assisté 9 035 citoyens en 2004. Ceci comprenait des exposés faits aux nouveaux membres de Surveillance de quartier, des exposés sur la sécurité des personnes âgées, un exposé CounterAction ainsi que 27 évaluations de la sécurité dans le cadre de la prévention du crime par l'aménagement du milieu pour des biens fonciers nouveaux et existants à Winnipeg.

Les six membres de la **Section de liaison avec les écoles** ont fait 920 exposés sur une variété de sujets portant sur la sécurité des jeunes à 49 858 personnes dans 299 écoles. Ces mêmes agents et agentes ont fait de la formation et des évaluations et offert leur soutien à 191 de ces écoles qui offrent le Programme de patrouilles scolaires et qui comptent un total de 7 876 patrouilles.

Les agents et agentes de la Section de liaison avec les écoles se sont également occupés de l'application de la loi, ayant émis 81 contraventions et 271 avertissements aux auteurs d'une première infraction au Code de la route dans des zones scolaires.

## CUFFS SE FAIT UNE NOUVELLE BEAUTÉ

CUFFS, notre gentil chien mascotte policier, s'est fait une nouvelle beauté. CUFFS, qui s'est joint au Service de police le 25 novembre 1998, doit son nom à un élève de 2<sup>e</sup> année de l'école Ralph Brown qui avait participé au concours « Nommez ce chien ». Il a pris une livre ou deux au fil des ans et n'était pas très fier de son allure générale. Il est maintenant plus svelte et plus musclé que jamais. Il porte désormais un pantalon et une chemise de police réglementaires.





## AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

LE SPW EST CHANCEUX DE POUVOIR COMPTER SUR L'EXPÉRIENCE ET LE DÉVOUEMENT DES 60 BÉNÉVOLES QUI FONT PARTIE DE L'UNITÉ D'AIDE AUX VICTIMES. ÉTABLIE EN 1982 AFIN DE DONNER AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DES RENSEIGNEMENTS SUR LEUR CAUSE, ET CE, À TOUTE ÉTAPE DE L'ENQUÊTE, L'UNITÉ D'AIDE AUX VICTIMES FOURNIT LES DATES PRÉVUES DES AUDIENCES, DES RENSEIGNEMENTS SUR LES LIBÉRATIONS, DE L'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES ACTES CRIMINELS, FAIT DES VISITES À DOMICILE ET AIDE LES GENS À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES QU'ILS ONT EN RAISON DE LEUR VICTIMISATION OU DE LEUR TRAGÉDIE.

L'Unité d'aide aux victimes a fait 7 485 prises de contact par l'intermédiaire de travailleurs bénévoles ou l'envoi de trousseaux documentaires.

Le travailleur social de l'Unité, aidé par des travailleurs bénévoles qualifiés, s'est occupé d'environ 530 cas d'agression sexuelle, de violence faite aux enfants, d'outrages à la pudeur, d'individus et de véhicules suspects, d'accidents de la route et d'homicides.

Les membres de l'Unité ont également fait 17 exposés et présentations publics à un vaste échantillonnage de groupes dont l'Association du Barreau canadien, la Manitoba Citizens on Patrol, des écoles locales, la Maison Osborne, nos recrues et le Centre des communications.

Voici les domaines où l'Unité d'aide aux victimes a été la plus active :

- la fourniture d'un soutien affectif par voie d'appels téléphoniques, de visites à domicile ou de lettre aux victimes au moment des enquêtes sur les effets de l'incident;
- la communication d'informations de police indiquant si l'enquête est en cours, si le bien a été retrouvé, si une arrestation a été faite, etc.;

- la fourniture de renseignements sur les instances et les décisions judiciaires;
- la fourniture de renseignements et d'explications sur le système de justice pénale;
- la notification aux victimes de la libération des accusés lorsqu'il n'y a pas ordonnance de non-communication;
- la fourniture de renseignements sur la prévention des actes criminels (verbaux ou écrits);
- la fourniture de renseignements sur les services communautaires existants dont pourrait avoir besoin la victime ou l'aiguillage vers de tels services, comme le Centre « Perspectives des aînés », Klinik, la Maison Osborne, le Programme de défense des femmes et le programme Indemnisation des victimes d'actes criminels;
- la présentation d'exposés aux membres du public et aux organismes professionnels.

## LES BÉNÉVOLES SE RÉVÈLENT ÊTRE D'UNE VALEUR INESTIMABLE

Le Service de police de Winnipeg bénéficie également de l'aide considérable d'un groupe de bénévoles dévoués. En 2004, il comptait 161 bénévoles actifs qui lui ont donné 18 445,95 heures de bénévolat.

En encourageant la participation de bénévoles, le SPW peut miser sur les innombrables ressources communautaires et mettre à contribution les talents de ses bénévoles pour apaiser bon nombre des préoccupations communautaires grâce à leur travail aux postes de police divisionnaires et communautaires.





# ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS DE NOS MEMBRES

## IRONCOPS

Le 29 août, les 18 membres du Service de police de Winnipeg qui font partie de l'équipe IronCops for Cancer ont participé au Ironman Canada Triathlon, à Penticton, en Colombie-Britannique. L'équipe, qui se compose de sept agents de police et de onze civils, s'est jointe à plus de 70 autres agents de police et civils invités venus de partout au Canada afin de collecter des fonds pour la Société canadienne du cancer. L'équipe locale a réuni 72 000 \$.

## DES PATROUILLEURS SE JOIGNENT À DES « LÉGENDES » DE LA LNH POUR LA RAINBOW SOCIETY

Le club de hockey des patrouilleurs du Service de police de Winnipeg s'est mesuré à une équipe d'anciens joueurs de renommée de la LNH dans le cadre d'une partie-bénéfice pour la Rainbow Society. Cette partie à laquelle ont assisté plus de 12 000 spectateurs a permis de réunir 23 000 \$. Toutes les sommes collectées seront remises à la Rainbow Society, organisme à but non lucratif s'efforçant de faire se réaliser les souhaits qui tiennent le plus à cœur des enfants manitobains atteints d'une maladie mortelle.

## PLUS DE 14 000 \$ POUR LA FAMILLE GARRETT

Les membres du SPW ont organisé une soirée au bénéfice de la famille de l'agent Chris Garrett de Cobourg, en Ontario, qui est mort en service. L'événement a permis de recueillir plus de 14 000 \$. L'agent Garrett, qui comptait 18 années de service comme policier, a été tué dans l'exercice de ses fonctions le samedi 15 mai alors qu'il répondait à un appel d'un jeune homme. Il s'est vite retrouvé la cible d'une attaque violente de la part de l'individu.

## LE TOURNOI DE GOLF RAPPORTE AU FONDS DE BOURSES D'ÉTUDES

Grâce au tournoi de golf, les agents de police ont collecté plus de 4 500 \$ pour les bourses d'études destinées aux jeunes du centre-ville qui poursuivent leurs études. Le Fonds a remis une bourse d'études de 1 000 \$ à un étudiant de chacune des écoles situées sur le territoire que couvre l'Unité de patrouilles communautaires (Daniel McIntyre, Gordon Bell et Argyle). Les bénéficiaires ont été choisis en fonction d'un ensemble de critères compatibles avec les grandes valeurs du SPW.

## PROMESSES DE DONS DE PLUS DE 39 000 \$ DES MEMBRES DU SPW AU FONDS DE BIENFAISANCE

Le Fonds de bienfaisance des employés et des retraités de Winnipeg obtient 39 936,26 \$ en promesses de dons dans le cadre de sa campagne de financement. Cette campagne a fourni aux membres l'occasion de donner d'une façon commode et sécuritaire des fonds à divers organismes de bienfaisance enregistrés de leur choix par voie de retenues salariales.

## COURSE AU FLAMBEAU DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI

Une série d'événement ont eu lieu dans le cadre de la course au flambeau des responsables de l'application de la loi. Ces activités ont permis de réunir la somme de 76 000 \$ en 2004 pour les Jeux Olympiques spéciaux du Manitoba.

## AIDE AUX FAMILLES DANS LE BESOIN

Dans un tragique accident de la route survenu le 13 août 2004, près de Minnedosa, un homme a été projeté hors du véhicule qu'il conduisait et dans lequel prenait place sa famille. La voiture a fait plusieurs tonneaux après avoir fait une embardée pour éviter un chevreuil sur la route. L'homme est demeuré paralysé et sa femme et leurs deux jeunes enfants ont été laissés en rade à Winnipeg, loin de leur domicile aux États-Unis.

Deux membres du Service de police de Winnipeg ont pris connaissance de la tragédie et ont offert leur aide. Ils ont ouvert un compte en fiducie et collecté plus de 53 000 \$.

## PRIX ET DISTINCTIONS

**Wanda Siatecki, opératrice des communications du SPW, a été désignée télécommunicatrice internationale de 2004 par APCO International.**

Wanda est au service des citoyens et des citoyennes de Winnipeg depuis plus de 24 ans. Elle a répondu tant aux appels courants qu'aux appels urgents de la population grandement diversifiée de Winnipeg. APCO International, qui compte plus de 16 000 membres à travers le monde, est le plus ancien et le plus grand organisme professionnel à but non lucratif du monde qui se dévoue à l'amélioration des communications publiques sécuritaires.

**Le sergent-détective Glen Smyth est le bénéficiaire du premier prix annuel Exploited and Missing Children de Child Find Manitoba.**

Ce prix reconnaît le travail et la détermination exemplaires dans la recherche d'enfants disparus. Monsieur Smyth est reconnu pour les efforts qu'il a déployés afin de retrouver Eduardo Sanchez, disc-jockey local qui avait disparu le 11 octobre 2002. Son dossier est demeuré ouvert jusqu'au 3 décembre 2003, moment où le sergent-détective Smyth et sa collègue, la sergente-détective Val Miller ont découvert son corps.

**Les sergents-chefs John Ormondroyd et Alan Scott et le sergent-détective Brett Summers ont reçu le prix Excellence in Law Enforcement**

du procureur général du Manitoba. Ce prix vise à reconnaître leur importante contribution en vue de l'amélioration de leur collectivité, de leur service de police et de l'application de la loi.

**Un prix Excellence in Law Enforcement a été remis à l'Initiative de partenariat avec les écoles du nord de la ville.**

Grâce à un accord de financement spécial avec la North End Community Renewal Corporation, le programme provincial Neighbourhoods Alive et à la généreuse contribution de la Division scolaire de Winnipeg, ce projet de prévention du crime et d'éducation a vu le jour au début de l'année scolaire 2002-2003. Il suppose l'affectation directe de trois de nos agents dans 15 des écoles du nord de Winnipeg.

**Le sergent de police Darrall Kotchon a reçu le prix d'excellence James Toal.** Ce prix, qui est remis chaque année par le SPW, vise à reconnaître les contributions importantes à sa communauté, au Service et à l'application de la loi en général.

Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, **10 agents et agentes de police ont reçu la médaille pour service exemplaire** pour avoir fait preuve, au cours des 20 dernières années, de dévouement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions de gardiens de la sécurité publique.

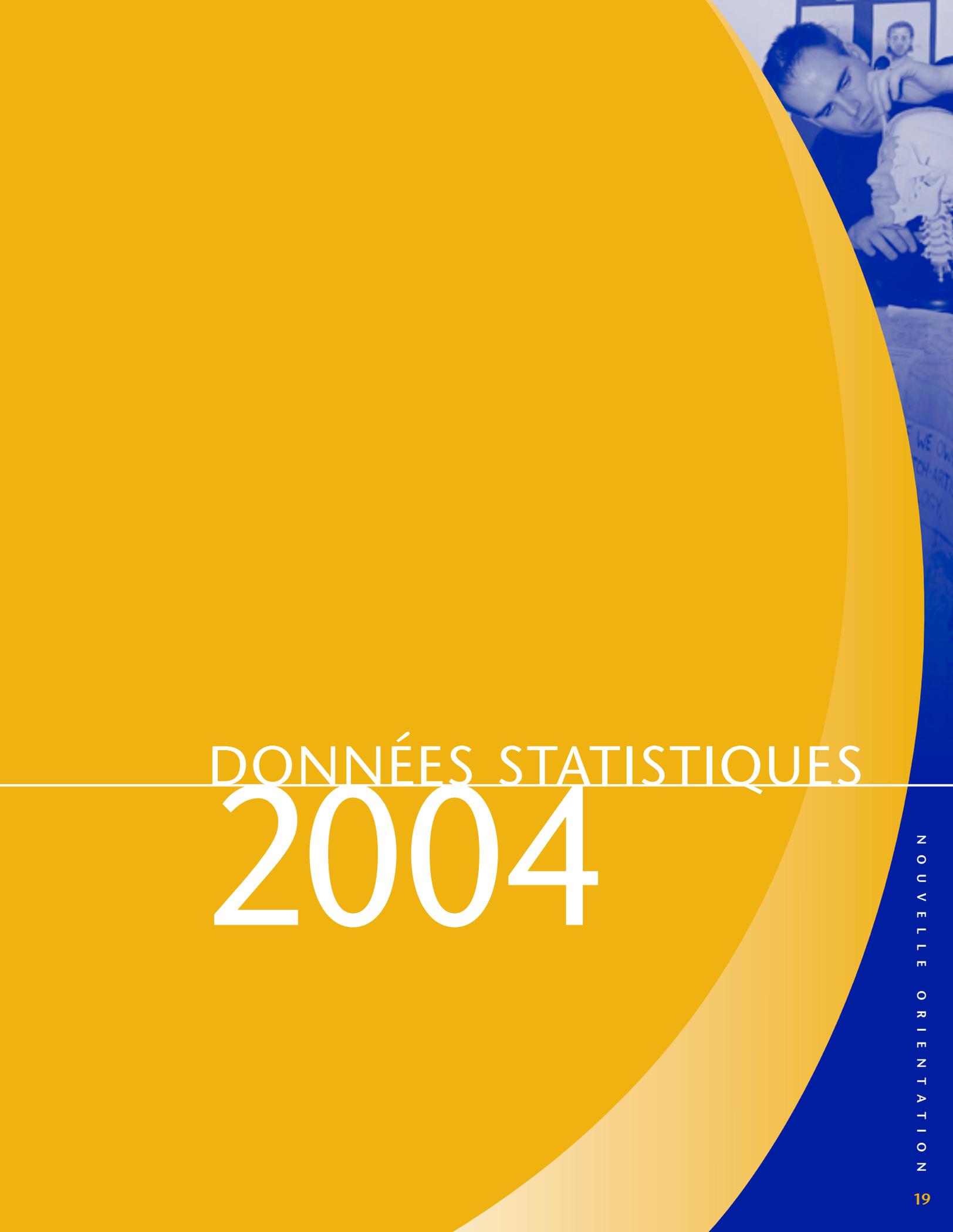
Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, **15 agents et agentes de police ont reçu le chevron pour service exemplaire** pour avoir exercé leurs fonctions et tenu leurs engagements à l'égard de la collectivité de façon exceptionnelle pendant 30 ans.

**63 agents et agentes ont reçu l'épingle de 25 ans de service** de la ville de Winnipeg.

**32 agents et agentes ont reçu des certificats de mention élogieuse.**

**64 membres du personnel ont reçu le prix de service exemplaire,** nouveau prix qui ressemble à certains égards au prix de service exemplaire de la police et qui vise à reconnaître l'excellence du travail des 20 dernières années.





# DONNÉES STATISTIQUES 2004



Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg (SPW) a mis en œuvre un nouveau système de gestion des documents et un nouveau système de coordination assistée par ordinateur. Il faut se montrer prudent lorsqu'on compare les données de 2004 à celles des années antérieures étant donné les adaptations que le SPW a dû apporter aux changements.

## INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

	Totaux de la ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg		District 1	
	Total	Affaires classées	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total <sup>7</sup>	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total	Écart entre 2003 et 2004 en %
<b>CRIMES CONTRE LES PERSONNES</b>							
Homicides <sup>1,5</sup>	34	97 %	89 %	5	25 %	10	25 %
Tentatives de meurtre <sup>1,6</sup>	10	80 %	0 %	0	NC	1	-50 %
Agressions sexuelles <sup>1,2,6</sup>	672	44 %	-6 %	109	-22 %	239	-7 %
Autres infractions d'ordre sexuel <sup>1,2,6</sup>	38	53 %	9 %	8	0 %	14	-13 %
Voies de fait <sup>1,2,6</sup>	5 811	70 %	-2 %	556	0 %	1 842	0 %
Enlèvements <sup>1,2,6</sup>	14	21 %	-13 %	2	0 %	5	0 %
Vols qualifiés <sup>2,6</sup>	1 590	34 %	-1 %	247	5 %	632	3 %
<b>Total</b>	<b>8 169</b>	<b>61 %</b>	<b>-2 %</b>	<b>927</b>	<b>-2 %</b>	<b>2 743</b>	<b>0 %</b>
<b>CRIMES CONTRE LES BIENS</b>							
Introductions par effraction <sup>2,6</sup>	7 480	16 %	-2 %	401	14 %	1 644	0 %
Tentatives de vol de véhicule	4 588	35 %	40 %	171	20 %	611	-4 %
Vols de véhicules	8 718	39 %	27 %	383	35 %	1 364	14 %
Vols de véhicules automobiles <sup>2,5</sup>	13 306	38 %	31 %	554	30 %	1 975	7 %
Vols de plus de 5 000 \$ <sup>2,6</sup>	231	26 %	-3 %	35	0 %	48	-13 %
Vols de moins de 5 000 \$ <sup>2,6</sup>	22 130	14 %	-5 %	2 743	4 %	5 279	-1 %
Recels <sup>6</sup>	467	99 %	-4 %	51	-12 %	113	1 %
Fraudes <sup>2,6</sup>	1 257	59 %	3 %	271	2 %	392	0 %
Incendies criminels <sup>2,6</sup>	579	30 %	5 %	30	20 %	152	13 %
Méfaits <sup>2,6</sup>	17 331	4 %	0 %	1 283	12 %	3 422	3 %
<b>Total</b>	<b>62 781</b>	<b>17 %</b>	<b>3 %</b>	<b>5 368</b>	<b>9 %</b>	<b>13 025</b>	<b>2 %</b>
<b>AUTRES CRIMES</b>							
Prostitution <sup>6</sup>	136	100 %	-26 %	10	100 %	71	-38 %
Armes à feu et armes offensives <sup>6</sup>	405	89 %	0 %	44	-2 %	135	4 %
Autres infractions au Code criminel <sup>3,6</sup>	8 814	83 %	0 %	1 764	6 %	3 508	3 %
<b>Total</b>	<b>9 355</b>	<b>84 %</b>	<b>-1 %</b>	<b>1 818</b>	<b>6 %</b>	<b>3 714</b>	<b>2 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>80 305</b>	<b>30 %</b>	<b>2 %</b>	<b>8 113</b>	<b>7 %</b>	<b>19 482</b>	<b>1 %</b>
Superficie totale (en km carrés) <sup>5</sup>	475,20			3,30		14,22	
Total des demandes d'intervention <sup>5,9</sup>	308 628						
Interventions sur demande et ponctuelles <sup>4,5,9</sup>	162 761					47 327	

NC = Non calculable

<sup>1</sup> Les totaux correspondent au nombre de victimes.

<sup>2</sup> Comprend les actes réels et les tentatives.

<sup>3</sup> Autres infractions au Code criminel s'entend notamment des rapt d'enfants, des prises d'otages, du harcèlement criminel, des menaces, de la production et de la distribution de pornographie juvénile, des explosifs causant la mort ou des lésions, de la négligence criminelle et autres infractions causant la mort, des complots en vue de commettre un meurtre, de la violation de la liberté sous caution, des perturbations de la paix publique, de la violation des conditions de probation, des outrages à la pudeur, de la contrefaçon des espèces et d'autres infractions.

<sup>4</sup> Demandes ayant fait l'objet de l'assignation d'une unité.

<sup>5</sup> Données de l'année civile 2004.

<sup>6</sup> À cause de complications suscitées par la mise en œuvre du nouveau système de gestion des documents, ces données portent sur la période du 20 avril 2003 au 19 avril 2004.

<sup>7</sup> Ces données sont fondées sur un pourcentage du total du district 1.

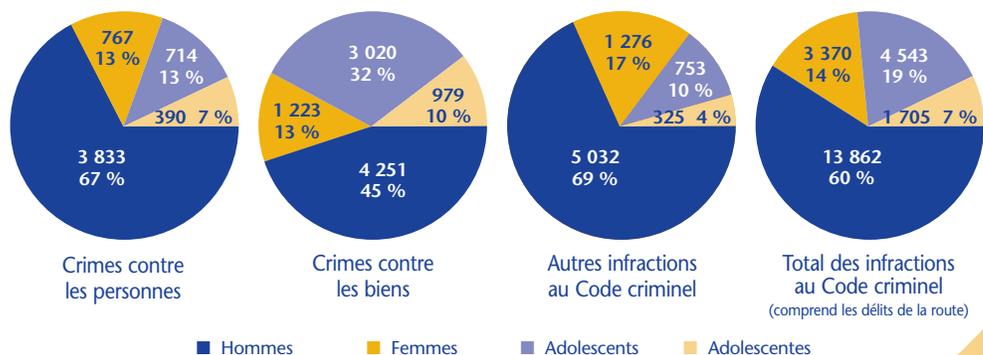
<sup>8</sup> Comprend les cas où il y a suffisamment de preuves pour porter une accusation, mais où les suspects font l'objet d'autres mesures.

<sup>9</sup> Étant donné que le nouveau système de coordination assistée par ordinateur peut saisir des données qu'il ne pouvait saisir auparavant, le nombre total de demandes d'intervention est plus élevé que celui des années antérieures.



District 2		District 3		District 4		District 5		District 6	
Total	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total	Écart entre 2003 et 2004 en %	Total	Écart entre 2003 et 2004 en %
4	NC	13	117 %	3	200 %	0	-100 %	4	100 %
0	-100 %	6	50 %	1	0 %	0	-100 %	2	100 %
67	2 %	137	-16 %	79	-1 %	52	-5 %	98	7 %
2	0 %	11	57 %	4	-33 %	0	NC	7	75 %
500	-8 %	1 412	-3 %	853	1 %	521	-10 %	683	-1 %
0	NC	6	-25 %	2	0 %	1	NC	0	-100 %
148	5 %	371	-1 %	140	-15 %	112	-19 %	187	5 %
<b>721</b>	<b>-5 %</b>	<b>1 956</b>	<b>-3 %</b>	<b>1 082</b>	<b>-1 %</b>	<b>686</b>	<b>-11 %</b>	<b>981</b>	<b>1 %</b>
922	-2 %	1 632	-3 %	1 076	-5 %	795	-8 %	1 411	5 %
532	12 %	1 723	86 %	728	51 %	341	41 %	653	27 %
1 083	15 %	2 976	49 %	1 317	33 %	674	7 %	1 304	18 %
1 615	14 %	4 699	61 %	2 045	39 %	1 015	17 %	1 957	21 %
48	-4 %	29	7 %	23	5 %	25	-11 %	58	2 %
3 443	0 %	3 809	-9 %	3 029	-5 %	2 326	-10 %	4 244	-6 %
72	9 %	109	2 %	55	-14 %	42	-21 %	76	-7 %
175	-1 %	197	-4 %	189	26 %	148	1 %	156	3 %
51	2 %	172	4 %	70	-10 %	51	6 %	83	11 %
2 285	4 %	4 031	0 %	2 533	-6 %	1 888	-4 %	3 172	0 %
<b>8 611</b>	<b>3 %</b>	<b>14 678</b>	<b>10 %</b>	<b>9 020</b>	<b>2 %</b>	<b>6 290</b>	<b>-4 %</b>	<b>11 157</b>	<b>1 %</b>
0	-100 %	64	-7 %	1	NC	0	NC	0	NC
45	10 %	98	-8 %	44	5 %	37	-3 %	46	-2 %
736	3 %	1 759	-2 %	1 097	-2 %	751	-3 %	963	-7 %
<b>781</b>	<b>3 %</b>	<b>1 921</b>	<b>-2 %</b>	<b>1 142</b>	<b>-2 %</b>	<b>788</b>	<b>-3 %</b>	<b>1 009</b>	<b>-7 %</b>
<b>10 113</b>	<b>3 %</b>	<b>18 555</b>	<b>7 %</b>	<b>11 244</b>	<b>2 %</b>	<b>7 764</b>	<b>-5 %</b>	<b>13 147</b>	<b>0 %</b>
65,11		65,28		63,72		110,65		156,22	
16 611		38 635		21 286		15 973		22 929	

## INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL – PERSONNES ACCUSÉES <sup>6,8</sup>





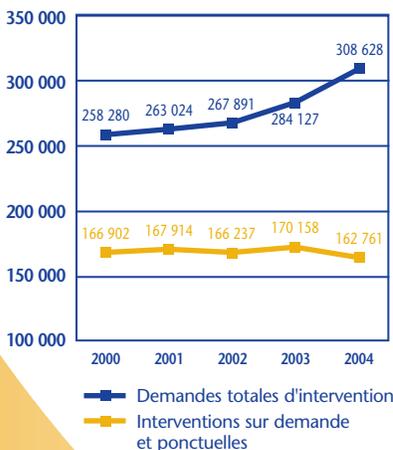
## DÉLITS DE LA ROUTE

Délit	Nbre de personnes accusées	Écart entre 2003 et 2004 en %
Conduite dangereuse d'un véhicule ayant causé la mort <sup>6</sup>	2	100 %
Conduite dangereuse d'un véhicule ayant causé des lésions <sup>6</sup>	12	0 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile <sup>6</sup>	41	-11 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile et délit de fuite <sup>6</sup>	69	-17 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort <sup>6</sup>	3	200 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions <sup>6</sup>	15	36 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08 <sup>6</sup>	679	-7 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine et/ou de sang <sup>6</sup>	42	14 %
Infractions aux règles de la circulation	S.O.	S.O.
Infractions au stationnement <sup>1</sup>	143 041	-8 %

## VIOLENCE FAMILIALE<sup>5</sup>

	2004
Nombre total de demandes d'intervention <sup>1,3</sup>	15 969
Nombre total de cas de violence familiale <sup>4,6</sup>	3 025
Nombre total de cas - les deux sont accusés <sup>6</sup>	108
Personnes accusées <sup>6</sup>	
Hommes	2 323
Femmes	445
Adolescents	44
Adolescentes	23
<b>Nombre total de personnes accusées</b>	<b>2 835</b>
Accusations portées <sup>6</sup>	
Hommes	3 909
Femmes	547
Adolescents	76
Adolescentes	26
<b>Nombre total d'accusations portées</b>	<b>4 558</b>

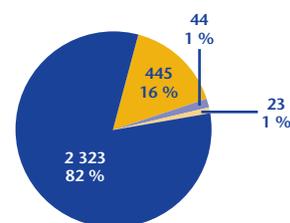
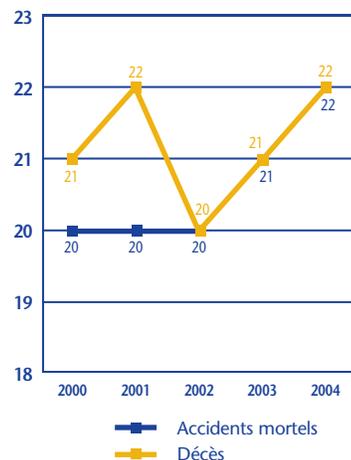
## DEMANDES D'INTERVENTION<sup>1,2</sup>



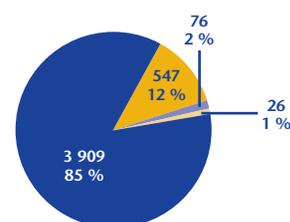
## 5 PRINCIPAUX TYPES D'INTERVENTION<sup>1,2</sup> (SUR DEMANDE ET PONCTUELLES)

Cas de violence familiale	15 969
Perturbations de l'ordre public	12 638
Arrêts d'automobilistes	11 228
Plaintes de délit de la route	10 204
Individus suspects	9 174

## ACCIDENTS MORTELS DE LA ROUTE<sup>1</sup>



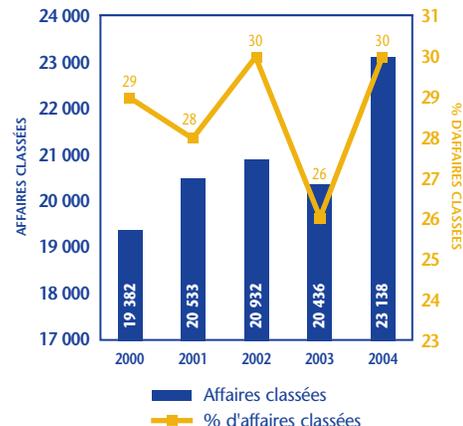
Violence familiale – Personnes accusées



Violence familiale – Accusations portées

■ Hommes ■ Femmes ■ Adolescents ■ Adolescentes

## TAUX D'AFFAIRES CLASSÉES<sup>2,6</sup>



<sup>1</sup> Données de l'année civile 2004.

<sup>2</sup> Étant donné que le nouveau système de coordination assistée par ordinateur peut saisir des données qu'il ne pouvait saisir auparavant, le nombre total de demandes d'intervention est plus élevé que pour les années antérieures.

<sup>3</sup> Comprend uniquement les cas de violence familiale où il y a eu violation d'une ordonnance du tribunal.

<sup>4</sup> Comprend les incidents qu'il est possible de traiter autrement que par arrestation.

<sup>5</sup> S'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.

<sup>6</sup> À cause de complications suscitées par la mise en œuvre des nouveaux systèmes informatiques, les données de 2004 sont celles de la période du 20 avril 2003 au 19 avril 2004.

## COÛT DES SERVICES DE POLICE PAR TÊTE

Population <sup>1</sup>	647 600
Rapport policier/résidents	1/546
Frais d'exploitation <sup>2</sup>	127 612 322,99 \$

**Coût par habitant 197,05 \$**

<sup>1</sup> Prévision démographique de Statistique Canada pour 2004 fondée sur les résultats du recensement.

<sup>2</sup> Dépenses payées par les recettes fiscales.

## CONTINGENT DE 2004

Chef de police	1
Chefs de police adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	18
Sergents d'état-major	24
Sergents	82+1 *
Sergents de patrouille et sergents-détectives	148+6 *
Agents et agentes de police	888+62 *
Membres non assermentés	366+2**

**Effectif total 1 532**

### \* Postes rémunérés par d'autres organismes, dont :

1	sergent (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
4	sergents de patrouille (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
1	sergent-détective (Unité mixte des produits de la criminalité)
1	agent ou agente de police (Unité mixte des produits de la criminalité)
1	sergent-détective (agent de surveillance des armes)
12	agents et agentes de police (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
40	agents et agentes de police (accord de financement provincial)
6	agents et agentes de police de l'Unité des vols d'autos (rémunérés par l'Assurance publique du Manitoba)
3	agents et agentes de police de la Section de liaison avec les écoles du nord de la ville

### \*\* Postes du personnel rémunérés par d'autres organismes

1	technicien en identification de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par l'Assurance publique du Manitoba)
1	commis A de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par l'Assurance publique du Manitoba)

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POLICE (chiffres réels)

(au 31 décembre 2004)

Blancs	1 068
Autochtones	105
Noirs	21
Philippins	14
Asiatiques du Sud et du Sud-Est	11
Asiatiques	3
Autres	5

**Total 1 227**

Hommes	1 069
Femmes	158

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LE PERSONNEL (chiffres réels)

(au 31 décembre 2004)

Blancs	339
Autochtones	11
Philippins	7
Noirs	3
Asiatiques	2
Asiatiques du Sud et du Sud-Est	3
Autres	2

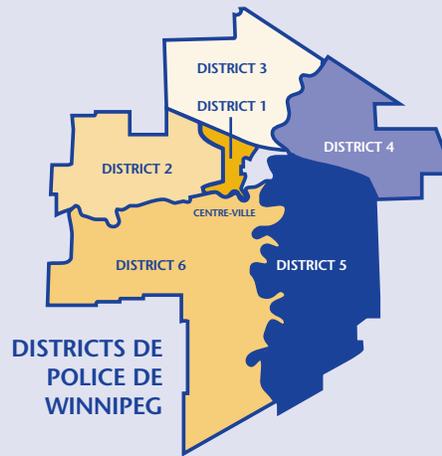
**Total 366**

Hommes	71
Femmes	296

Note: Ces chiffres tiennent compte des emplois partagés, des emplois occasionnels et des surnuméraires.

Ces données statistiques sont fondées sur la déclaration volontaire des employés. La Division des ressources humaines est autorisée à demander l'origine ethnique ou la race, mais n'oblige pas les employés à fournir ces renseignements.

Par conséquent, le pourcentage réel des minorités pourrait être plus élevé que celui indiqué puisque les employés qui choisissent de ne pas déclarer leur origine ethnique ou leur race sont comptés parmi les blancs.



DISTRICTS DE POLICE DE WINNIPEG



PLAN DU CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

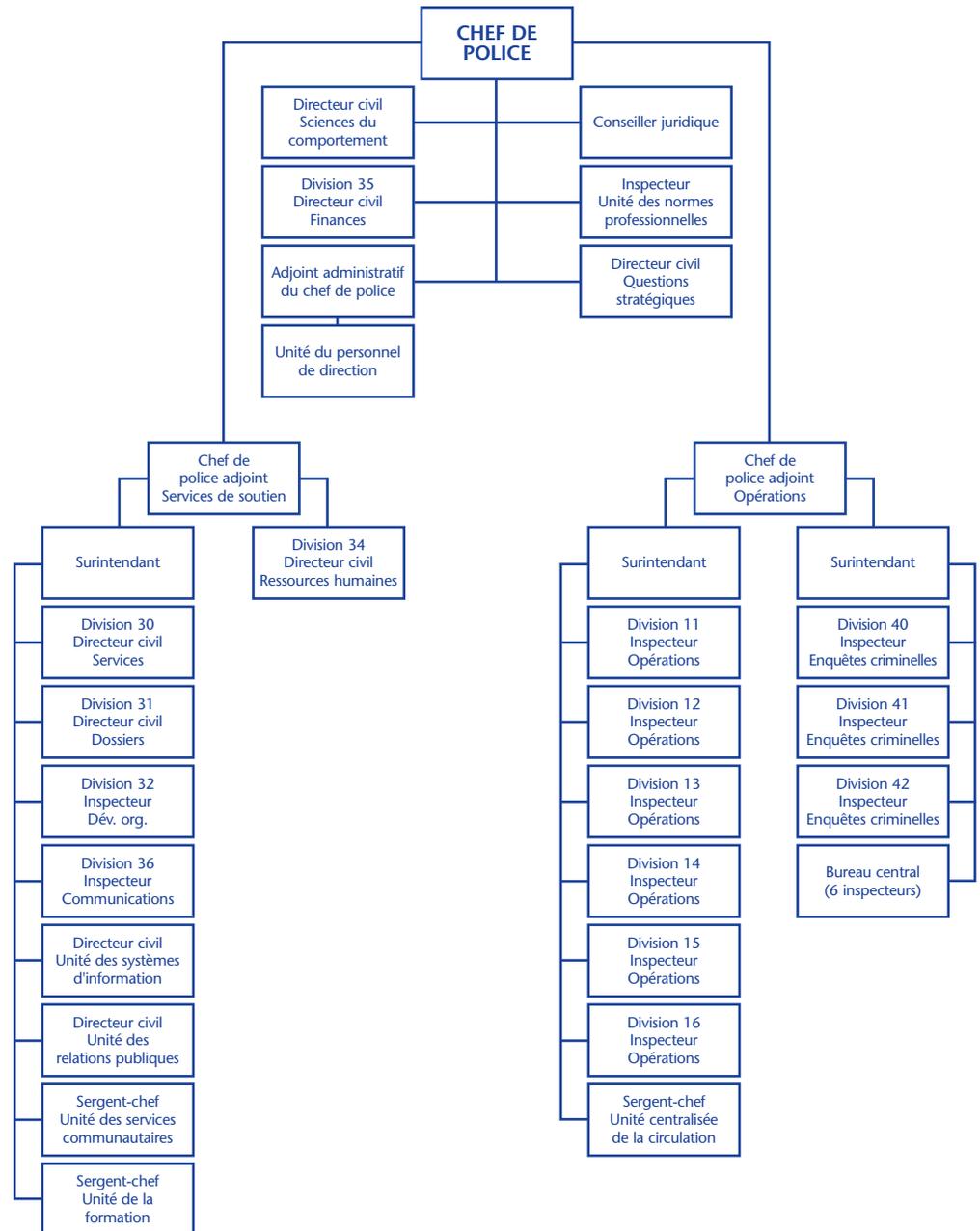
## UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES – ENQUÊTES LANCÉES EN 2004

Décision	TOTAL
Justifiées	12
Interrompues	2
Disculpation	0
Réduction de l'accusation	0
Non justifiées	11
Non fondées	10
Officieuses	9
Opinion de la Couronne – aucune accusation	0
Justifiées – aucune accusation	4
Renseignements seulement	13
Abandonnées	7
En cours	35
Renvoyée	1

**Nombre total d'enquêtes 104**



# ORGANIGRAMME





## SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG



IMMEUBLE DE LA  
SÉCURITÉ PUBLIQUE  
CASE POSTALE 1680  
WINNIPEG (MANITOBA)  
R3C 2Z7  
[winnipeg.ca/police](http://winnipeg.ca/police)



Organisme d'application de la loi reconnu internationalement